

13 octobre 2018, Bruxelles

OBJET: AUTORISATION DROIT À L'IMAGE POUR MINEURS

Dans le cadre du défilé de mode organisé par les Brussels Fashion Days 2018, le 13 octobre 2018, votre enfant pourrait être, sous réserve de cette autorisation, pris en photo, et sa photo publiée dans le cadre décrit ci-dessous.

Je, soussigné(e),, parent(s) ou responsable légal du mineur, autorise la prise de vue, la reproduction et la diffusion de l'image du mineur prise dans le contexte précédemment exposé. Les photos, vidéos et sons pourront être publiés sur les supports de communication des Brussels Fashion Days 2018 dans le but d'explicitier et de valoriser l'activité pédagogique dans le cadre de laquelle ils ont été pris. L'œuvre audiovisuelle qui en sera tirée pourra être exploitée et utilisée directement par les Brussels Fashions Days 2018 notamment sur le site internet <https://brusselsfashiondays.be/> et sur les réseaux sociaux de l'organisation. En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, j'autorise les Brussels Fashions Days 2018 à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies effectuées dans le cadre de l'événement. L'œuvre audiovisuelle qui en sera tirée pourra être également cédée à des tiers présents à l'événement (photographes, blogueurs, créateurs, etc.) sous toute forme et tous supports.

Signature suivie de la mention "lu et approuvé"